

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONVENTION AVEC LE  
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE POUR LE  
SPECTACLE ""LE CHANT DU SILENCE"" DANS LE  
CADRE DU FESTIVAL AU FIL DU CONTE**

DGA Ressources et Relations aux  
administrés - Vie institutionnelle  
relations administrés - Secrétariat des  
assemblées  
Numéro : 2022-D-331

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n° 246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation d'attributions au Président,

VU, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-Président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Dans le cadre du festival "Au Fil du Conte", est approuvée la convention passée entre GrandAngoulême pour la médiathèque l'Alpha et le département de la Charente.

**Article 2** – La convention prévoit la tenue du spectacle « Le chant du silence » par l'artiste Michel FAUBERT le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 à 17h à l'Alpha.

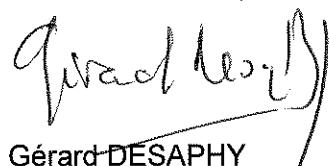
**Article 3** – Le montant total du cachet de l'animation et des cotisations sociales pour l'artiste sera pris en charge pour moitié par GrandAngoulême et pour l'autre moitié par le département de la Charente. GrandAngoulême s'engage également à payer les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement des artistes à l'intérieur du département.

**Article 4** –Monsieur le directeur général des services de GrandAngoulême et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 17 OCT. 2022

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le 17 OCT. 2022  
Publié ou notifié,  
Le 17 OCT. 2022

Pour Le Président,  
Le Vice-Président,

  
Gérard DESAPHY